

**Projet de loi n°61-22 modifiant et complétant le dahir portant loi n°1-75-292 du 5 chaoual
1397 (19 septembre 1977) édictant des mesures propres à garantir les animaux
domestiques contre les maladies contagieuses**

ARTICLE UNIQUE : Les dispositions de l'article premier du dahir portant loi n°1-75-292 du 5 chaoual 1397 (19 septembre 1977) édictant des mesures propres à garantir les animaux domestiques contre les maladies contagieuses, tel que modifié et complété, sont modifiées et complétées ainsi qu'il suit :

« **Article premier** : Les maladies contagieuses..... sont :

- « - La rage espèces ;
- « - La fièvre aphteuse.....
- «chez les équidés ;
- « - La variole dans l'espèce cameline ;
- « - La maladie d'Aujezky,
- «du lapin ;
- « - La leptospirose les rongeurs ;
- « - La toxoplasmose.....
- «sauvages ;
- « - Les myiases à *Cochliomya hominivorax* et à *Chrysomya bezziana*, chez toutes les espèces animales;
- « - Les trypanosomiasés chez les espèces camelines, équines, bovines, ovines et caprines ;
- « - La loque américaine, la loque européenne, la nosérose, l'acariose et la varroase, chez les
« abeilles;
- « - L'infestation par *Tropilaelaps spp* et l'infestation par *Aethina tumida* (le petit coléoptère des
« ruches), chez les abeilles mellifères ;
- « - La nécrose hématopoïétique épizootique, la nécrose hématopoïétique infectieuse, ~~l'herpès-virose du saumon masou~~, la virémie « printanière de la carpe, la septicémie hémorragique virale, l'anémie infectieuse du saumon, « le syndrome ulcératif épizootique, l'herpès-virose de la carpe Koï, l'iridovirose de la daurade « japonaise, la maladie du pancréas du saumon (alphavirus des salmonidés), l'encéphalopathie « et la rétinopathie virales, l'infection par le virus du Tilapia lacustre, ~~la nécrose pancréatique infectieuse, la corynébactériose, la furonculose, la yersiniose ou maladie de la bouche rouge et la gyrodactylose~~, chez « les poissons ;
- « - La bonamiose à *Bonamia exitiosa*, la bonamiose à *Bonamia ostreae*, ~~l'haplosporidiose~~, la marteiliose, ~~la mikrocytose~~, la « perkinsiose à *Perkinsus olseni*, la perkinsiose à *Perkinsus marinus*, l'infection à *Xenohaliotis* « *californiensis*, l'infection par l'herpesvirus de l'ormeau, l'infection due à l'herpèsvirus-1 de « l'huître, chez les mollusques ;
- « - Le syndrome de Taura, ~~la maladie des points blattes~~, la maladie de la tête jaune, la peste de l'écrevisse, « l'hépatopancréatite nécrosante, la maladie des queues blanches, la myonécrose infectieuse, « la nécrose hépatopancréatique aiguë, la nécrose hypodermique et hématopoïétique « infectieuse, le syndrome des taches blanches et l'infection au virus 1 iridescent des « décapodes, chez les crustacés ;
- « - La chytridiomycose à *Batrachochytrium dentrobatidis*, la chytridiomycose à « *Batrachochytrium salamandrivorans* et la ranavirose, chez les amphibiens.»